

Association Saint Beno Labre
5, rue du Bois Rondel, 35700 RENNES
T : 02 99 84 28 00
E-mail : secretariat@saint-benoit-labre.fr
Site internet : <http://www.saint-benoit-labre.fr>
Responsable :
Aude Boulbennec (directrice) ; Guillaume GIRARD &
Morane MARLEC (responsable & coordinatrice Pôle
Urgence) ; Vincent BELIER (responsable Pôle Insertion)

Structure

ASBL- Accueil familles Betton (La Vallée)
Hébergements d'urgence
PAYS DE RENNES



Capacité

Nb Places : 35

Public

Public : Le lieu accueille les familles avec enfants mineurs.

Accès mobilité réduite : Les chambres sont situées en RDC. Contraintes d'accessibilité pour les personnes se déplaçant en fauteuil (couloir, accès aux pièces et circulation).

Hébergement

Descriptif : 35 places réparties en 14 chambres

Les sanitaires sont partagés. Les résidents disposent également d'une salle commune de détente, d'un espace buanderie ainsi que d'une cuisine collective.
Les espaces extérieurs sont importants (espace jeux pour les enfants, jardins partagés...).

Localisation géographique

Situation de l'établissement : La Vallée
La Primelais
35830 BETTON

Accessibilité de l'établissement : Bus, ligne 51, arrêt Vallée Betton, puis 10 minutes de marche environ

Règles de fonctionnement

Horaires d'arrivée et de départ : Ouverture 24 heures/24, 7 jours/7
Accueil des personnes entrantes en fonction des disponibilités et de horaires de présence des professionnels sur site (heure de RDV à définir)

Prestations complémentaires et partenariats

Restauration : Des cuisines sont mises à disposition des personnes hébergées. Elles sont équipées de frigo et de placards de rangement. Il est possible d'accéder à une cuisine équipée de fours.

Autres services : Une professionnelle est présente du lundi au jeudi de 9h30 à 19h00 et une seconde du mercredi au vendredi de 14h00 à 19h00

Orientation

L'orientation est proposée par appel au 115, et validée par l'Association Saint Benoît Labre, du lundi au vendredi, spécifiquement les mardis et les jeudis, sous réserve d'une disponibilité de places, et pour une durée de séjour de 2 semaines à 2 mois renouvelable.